



La Lettre

Editorial



Denis MATHEN

Président de l'APREF, Gouverneur de la Province de Namur,
Belgique

Elle couvait tel un feu qui attend le moment propice pour répandre ses flammes. Sa gestation fut sans doute un peu longue mais il fallait lui laisser le temps d'arriver à maturité. Ce moment est aujourd'hui arrivé et nous l'avons, dans la simplicité, baptisée sobrement ... La Lettre. Et ce nom, lui va comme un gant. A la fois lettre de mission et billet d'humeur. Un peu journal de bord, un peu carte postale. En même temps agent de liaison et carton d'invitation. Avec sa capitale, en guise de première accroche... elle fait un clin d'œil complice à ses cinq consœurs A, P, R, E, F, qui forment le nom de notre jeune association.

La sortir aujourd'hui n'est pas un hasard. L'APREF, en un peu plus de trois ans d'existence, a déjà bien vécu. Elle doit donner des nouvelles à toutes celles et tous ceux qui tantôt ont accompagné sa naissance, tantôt lui ont donné un pas de conduite sur les routes de la Francophonie internationale. Et il nous faut considérer ce premier numéro tel un tiré à part : largement diffusé, il doit donner l'envie d'adhérer afin de pouvoir, plus tard, continuer de recevoir les autres numéros.

Après Paris, après Abidjan, après la virtualité inclassable géographiquement, Namur, capitale de la Wallonie est la prochaine étape vers laquelle elle nous invite maintenant à la suivre. Ne la décevons pas. Donnons-nous y rendez-vous les 9 et 10 décembre prochains pour parler de ... la cohésion sociale ... Notre monde en a bien besoin ! Bonne lecture.

Gros plan sur...

L'organisation territoriale de la Suisse

La Confédération suisse est composée de 26 cantons (États fédérés) qui ont chacun leur propre parlement et gouvernement.

La représentation de l'État au sein des différents cantons y est organisée à peu près de 26 différentes façons. Je me bornerai à vous parler de celle du canton de Vaud. Ce dernier (815 300 habitants) est composé de 10 districts représentants 308 communes. Nous sommes 15 préfets qui couvrons le territoire vaudois et c'est la Loi sur les préfets et les préfectures (Lpréf) qui fixe notre cadre légal.

Outre la représentation du gouvernement cantonal ainsi que le lien entre les autorités cantonales et les autorités communales, le préfet vaudois :

- surveille les communes, les fractions de communes et les associations de communes
- exerce une surveillance générale sur le maintien de l'ordre et de la sécurité publics
- accomplit des tâches pénales (répression des infractions)
- préside les commissions de conciliation pour le tribunal des baux
- effectue des inspections d'alpage
- est sollicité pour des séances de conciliation
- installe les autorités communales
- délivre des autorisations et permis (chasse, pêche...)
- surveille l'organisation et le déroulement des votations et élections

Entretien avec Patricia-Dominique Lachat, Préfète du District d'Aigle en Suisse

Quel est le sujet qui vous occupe le plus actuellement ?

Tous les cinq ans, les autorités délibérantes (Conseils communaux ou généraux) et exécutives (Municipalités) sont renouvelées et ces élections sont actuellement en cours. L'élection des Conseils a eu lieu le 7 mars 2021, ainsi que celles du premier tour des Municipalités. Suivis du deuxième tour des Municipalités le 28 mars 2021, puis du premier tour de la Syndicature (Maire) le 25 avril 2021 et enfin du deuxième tour de la Syndicature le 16 mai 2021. Toutes les autorités communales seront ainsi élues pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2021. Comme préfets, nous sommes directement impliqués dans ce processus électoral en qualité d'autorité de surveillance. C'est en effet vers nous, en tant que représentants territoriaux de l'Etat, que doivent s'adresser les citoyens pour toute contestation relative à la préparation, au déroulement ou au résultat d'une élection. De plus cette année, en raison de la pandémie, les bureaux électoraux ont l'obligation de nous faire parvenir un plan de protection pour le jour du dépouillement. C'est aussi chez nous que viennent toutes les questions de procédure, d'organisation, de dépouillement...

Au moins de juin, nous présiderons les séances d'installation des autorités communales et nous procéderons à l'assermentation des élus (conseillers, municipaux et maires).



Patricia-Dominique Lachat,
Préfète du District d'Aigle

En quoi consistent vos tâches pénales ?

Pour l'instruction et la prise de sanctions en matière de contraventions, le ministère public a délégué sa compétence aux préfets. C'est pourquoi les autorités communales, la police, les services de l'Etat nous dénoncent toutes les infractions commises dans notre district. Nous menons l'instruction des dossiers et établissons les sentences. Nous sommes également l'autorité de premier recours.

Depuis une année, nous recevons de nombreuses dénonciations dues au non-respect des mesures sanitaires liées au Covid-19. Les lois à ce sujet changeant presque chaque mois il faut en permanence adapter nos sanctions. Une bonne collaboration avec les différents corps de polices (Police Cantonale – Gendarmerie et Police Municipale) s'avère essentielle. Ce sujet, hautement sensible nécessite beaucoup de doigté et en même temps il est nécessaire que la population soit consciente d'une grande fermeté dans l'application des prescriptions sanitaires.

Devez-vous vous occuper également des gens du voyage ?

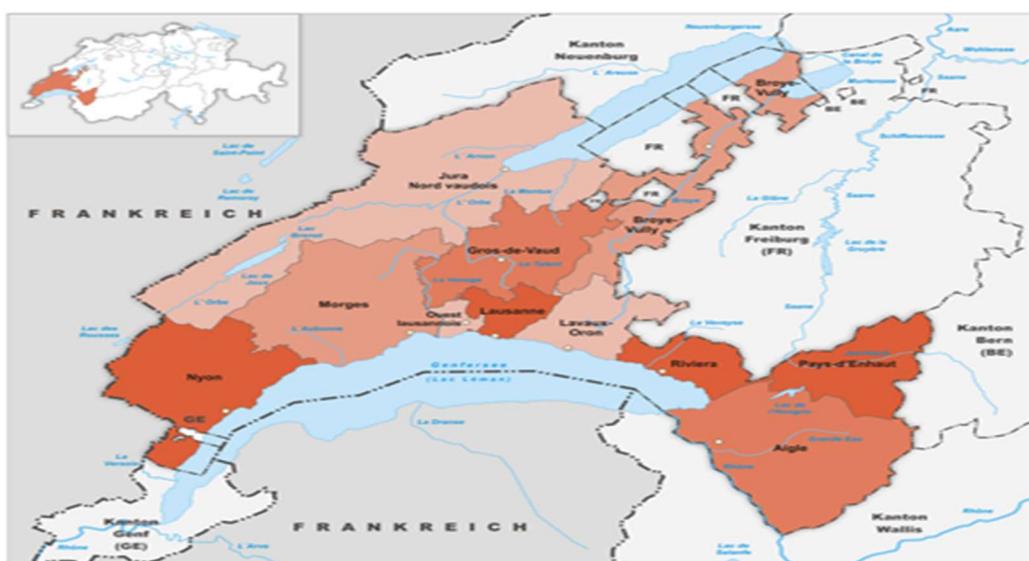
Oui, en Suisse, nous avons deux types distincts de gens du voyage : les gens du voyage suisses (les Yéniches) et les gitans venant essentiellement de France.

Les Yéniches se déplacent en Suisse pendant la période d'avril à octobre. Afin de permettre à ces citoyens suisses de conserver leur mode de vie, le Département de l'environnement et de la sécurité souhaite développer les aires de passage sur le territoire cantonal en collaboration avec les communes vaudoises. Plusieurs régions sont très sollicitées. C'est la raison pour laquelle le Canton encourage vivement les communes, disposant de terrains adaptés, à proposer des aires de passage pour les Yéniches, notamment.

Les communes peuvent compter sur l'expérience et l'appui de l'administration cantonale, des préfets ainsi que des polices vaudoises. Il arrive parfois que les Yéniches s'installent sur des parcelles communales ou privées sans autorisation et que le préfet doive négocier avec les autorités afin que celles-ci acceptent de les accueillir sur leur territoire.

La négociation et la médiation dans tous les domaines reste une tâche importante des préfets vaudois.

Carte des districts du Canton de Vaud



Vie de l'association

Actualité : Lancement de la campagne de participation aux modules de e-formation

Conformément à la vocation de partage d'expérience de l'APREF, nous poursuivons cette année le tournage de modules d'e-formation, en partenariat avec l'Institut des hautes études du Ministère de l'Intérieur de la France (IHEMI). Un appel à participation a été lancé le 12 février dernier pour cette nouvelle campagne. Nous vous proposons de tourner des courtes vidéos, sur un sujet d'expertise qui pourrait intéresser vos collègues représentants de l'État.

Selon vos disponibilités, les vidéos pourront être réalisées au studio de l'IHEMI à Paris ou lors du Forum 2021 de l'APREF à Namur, en Belgique. Si vous souhaitez participer à ce projet, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par mail. À titre d'exemple, vous pouvez visionner les vidéos déjà réalisées sur ce lien : <https://www.apref.fr/videos>.

Que deviennent nos membres ?

Nicolas Desforges (France), préfet, secrétaire général de l'APREF et directeur du pôle territoires du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) est nommé membre du Conseil supérieur de l'appui territorial et de l'évaluation (CSATE).

Notre feuille de route pour 2021

Le 4 février 2021, le bureau a adopté sa feuille de route 2021. Elle est disponible en intégralité en cliquant sur ce lien : <https://www.apref.fr/feuille-de-route-2021-de-lapref/>

La préparation du Forum de Namur est lancée

La préparation du forum de Namur sur la cohésion sociale est lancée. Le thème des trois tables-rondes qui déclinent le sujet a d'ores et déjà été annoncé :

- Table-ronde 1 : La cohésion sociale au quotidien des représentants de l'État par le prisme de leurs compétences.
- Table-ronde 2 : La cohésion sociale dans sa dimension de mobilisation de forces vives, y compris socio-économiques, autour de grands projets.
- Table-ronde 3 : La reconstruction de la cohésion sociale après une situation de crise.

L'APREF se montre davantage

L'APREF a accru cette année son activité sur internet. Les chiffres du 1^{er} janvier au 12 mars 2021 témoignent de cette visibilité accrue :

- **1 550** vues sur les publications Twitter,
- **701** vues sur le site internet par 201 utilisateurs uniques,
- **215** vues sur les publications Facebook,
- **33** vues sur la page LinkedIn

Calendrier

- *7 mai 2021* : réunion de bureau mensuelle de l'APREF.
- *9 et 10 décembre 2021* : Forum 2021 de l'APREF à Namur, sur le thème de la cohésion sociale.

Ils parlent de nous...

La Revue Administration, éditée par l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur (APCHFMI) de France, publie dans son numéro du premier trimestre 2021 un article sur la Forum numérique 2021 de l'APREF.

Vous pouvez retrouver l'article complet sur notre site internet : <https://www.apref.fr/revue-administration/>

L'Actu de la Francophonie

Retour sur la Journée internationale de la Francophonie 2021



Le 20 mars 2021, l'OIF a célébré la Journée internationale de la Francophonie, qui fait référence à la signature à Niamey, en 1970, de l'Agence de coopération culturelle et technique, ancêtre de l'OIF.

L'édition 2021 avait pour thème : « Femmes francophones, femmes résilientes ». À cette occasion, le Président de la République Emmanuel Macron a reçu la Secrétaire générale de l'OIF, Louis Mushikiwabo (photo). La rencontre a permis la signature d'une déclaration d'intention, relative à la future Cité internationale de la langue française, qui sera créée Château de Villers-Cotterêts. La journée a également été marquée par la remise du Prix littéraire des 5 continents, qui a récompensé l'écrivaine rwandaise Beata Umubyeyi Mairesse et par un concert organisé par le Centre culturel du Lycée français de New York.

L'OIF s'engage pour changer la vie des femmes : la Francophonie avec Elles

En décembre dernier, l'Organisation internationale de la Francophonie a lancé une campagne de collectes de dons et de levée de fonds à destination des femmes et filles en situation de vulnérabilité. L'OIF entend ainsi renforcer l'accès de ces femmes et ces filles au développement économique, à l'éducation, à la santé, à la citoyenneté et à la formation.

Ce dispositif de solidarité finance des actions de terrain conduites dans l'espace francophone et notamment en Afrique, dans les Caraïbes et au Liban. Dans le cadre de la première édition de l'appel à projets du Fonds, ce sont 59 initiatives qui ont été soutenues et qui bénéficient à près de 14 000 femmes et filles dans 20 pays différents.

Plus d'informations sur le site de l'OIF : www.francophonie.org/la-francophonie-avec-elles-1516

La parole à ...



Eric FREYSELINARD

Préfet, Directeur de l’Institut des Hautes Études du Ministère de l’Intérieur,

France

Présentation de l’IHÉMI en France : un nouvel institut interministériel de formation et de recherche

L’Institut des hautes études du ministère de l’Intérieur (**IHÉMI**) est issu de la fusion de deux structures. D’abord l’Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), dont la première mouture date de 1989, qui était attaché au monde de la recherche, et qui organisait des sessions nationales de formation. Ensuite le Centre des hautes études du ministère de l’Intérieur (CHEMI), fondé en 2010, qui exerçait une activité de recherche et formation pour les cadres du ministère de l’Intérieur. L’activité de ces deux instituts étant similaire en matière, leur fusion pour créer l’IHÉMI faisait sens, dans un objectif de simplification, d’économie et de modernisation.

S’agissant des formations, les trois **sessions nationales**, qui se déroulent sur une année scolaire, rassemblent des cadres dirigeants de l’administration et du secteur privé. La **session nationale Sécurité et Justice** se place dans le cadre du continuum sécurité-justice en présentant les enjeux de ces deux secteurs, tandis que la **session nationale Protection des entreprises et intelligence économique** vise à développer les problématiques de sécurité économique. Enfin, la **session nationale Management stratégique de la crise** vise à former les cadres à la gestion de crise. Au total, elles forment les auditeurs à ces enjeux, tout en leur permettant d’assister à des visites et de rencontrer des acteurs du domaine sécurité-justice, dans une perspective large et transversale.

L’IHÉMI organise d’autres sessions de formations plus courtes, portant sur les mêmes thèmes que les sessions nationales. Ainsi, des **sessions internes** permettent de former les nouveaux préfets, procureurs, et élèves de l’ENA à la gestion de crise, en faisant intervenir sur nos plateaux de crise et notre studio télé des intervenants de terrain. De même, des sessions assurent la formation ponctuelle des cadres aux enjeux susmentionnés. Nous organisons également un Cycle de la citoyenneté destiné à l’Éducation nationale ou aux associations, un **Cycle supérieur de l’intelligence artificielle** ou encore des **Journées d’études et de réflexion** pour préfets et sous-préfets, qui portent sur des sujets allant du plan de relance au management.

Concernant la **recherche**, l’IHÉMI investit plusieurs champs. Ainsi, l’Institut travaille sur des études en régie, notamment sur la radicalisation dans le monde du sport. L’IHÉMI coopère également avec le **CNRS**, et avec les **universités de Nancy et d’Aix-Marseille**. En outre, l’Institut édite les *Cahiers de la sécurité et de la justice*, référence en la matière, qui publient notamment des travaux rédigés par les auditeurs ou le département de la recherche de l’IHÉMI. Enfin un observatoire des crises a été récemment créé, afin d’étudier les futures crises et leurs implications possibles.